



Conseil économique et social

Distr. générale
15 mai 2017
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 15 de l'ordre du jour

Coopération régionale

Évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en 2016-2017

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire-général a l'honneur de transmettre ci-joint un rapport de synthèse sur l'évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en 2016-2017.



Résumé de l'Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en 2016-2017

[Original : anglais et arabe]

Résumé

Avec un taux de croissance moyen du produit intérieur brut (PIB) de 1,8 %, la croissance économique de la région arabe a enregistré un ralentissement en 2016. Les cours mondiaux des produits de base, notamment du pétrole brut, sont demeurés faibles, l'agriculture du Maghreb a été victime d'une grave sécheresse et les tensions géopolitiques ont continué de dissuader les touristes de visiter la région. Les taux d'intérêt en hausse aux États-Unis d'Amérique ont freiné la croissance du crédit interne. La situation de la balance des paiements est demeurée précaire dans les pays arabes non exportateurs de pétrole, en particulier en Égypte, au Soudan et en Tunisie. La guerre et la violence politique continuent de faire rage dans l'État de Palestine, en Iraq, en Libye, en République arabe syrienne et au Yémen. Le redémarrage de l'économie mondiale en 2017 devrait améliorer les perspectives de la région, en dépit des retombées politiques et sociales des tensions auxquelles elle est en proie, notamment en raison des restrictions des déplacements qui pourraient être imposées à certains pays arabes. La remontée des prix du pétrole et la croissance de la demande intérieure devraient porter le taux de croissance réel à 2,5 %, mais il est peu probable que cela suffise à financer des politiques qui permettraient de réaliser les objectifs de développement durable. Les pays arabes devront redoubler d'efforts pour assainir leurs finances publiques et approfondir la coopération régionale afin d'optimiser leurs ressources financières, humaines et naturelles.

I. Conjoncture mondiale

1. En 2016, l'économie mondiale a bien résisté aux incertitudes politiques apparues dans les pays développés, où les perspectives d'un retour à l'inflation semblaient de plus en plus plausibles, et à la montée des tensions géopolitiques dans les économies en développement. Bien que la faiblesse des investissements dans les économies développées et les taux d'intérêt directs au plus bas en Europe et au Japon aient fait craindre un ralentissement prolongé de l'économie mondiale, des signes de reprise, caractérisés par une amélioration du moral des entreprises et de la confiance des consommateurs dans la plupart des économies développées, se sont laissés entrevoir au cours du second semestre de 2016. La croissance économique rapide de l'Asie de l'Est et du Sud, en particulier de la Chine et de l'Inde, est demeurée le principal fer de lance de la croissance mondiale.

2. La baisse rapide du chômage a confirmé la solidité de la croissance économique enregistrée aux États-Unis, dont la Réserve fédérale a relevé les taux d'intérêt de 0,25 point de pourcentage en décembre 2016, puis de nouveau en mars 2017, pour faire face au risque d'inflation lié à la progression des salaires. En dépit des incertitudes politiques, la croissance de l'économie américaine devrait s'accélérer en 2017. Les économies européennes ont également donné des signes d'amélioration, malgré les difficultés que rencontre l'Union européenne. Constatant une reprise de l'inflation, la Banque centrale européenne a renoncé à sa politique de relâchement monétaire à partir de mars 2016. L'économie japonaise a elle aussi enregistré une accélération en fin d'année. Les marchés des capitaux ont réagi avec calme au resserrement de la politique monétaire des États-Unis, ce qui illustre la force de l'expansion actuellement observée dans les pays développés.

3. Par contraste avec la montée en puissance de la Chine et de l'Inde, d'autres économies en développement, en particulier dans les pays d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe orientale, notamment la Fédération de Russie, ont atteint le creux de la vague en 2016. La remontée progressive des prix du pétrole et d'autres produits de base a renforcé la confiance des consommateurs et des entreprises dans ces régions. Les économies africaines, excessivement tributaires des exportations de produits de base, ont toutefois subi le contrecoup des phénomènes météorologiques extrêmes enregistrés en 2016. Certaines régions d'Afrique orientale ont été frappées par la sécheresse pour la deuxième année consécutive. L'incidence de l'augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis sur les économies en développement a été moins négative que prévu. Le coût du financement a progressivement augmenté dans la plupart de ces pays, mais la croissance de l'investissement privé est demeurée stable. En revanche, plusieurs économies en développement demeurent fragiles en raison de la double monétisation des déficits des finances publiques et des déficits commerciaux structurels.

4. La situation de l'emploi, qui s'est encore dégradée dans les économies en développement, s'est quelque peu améliorée dans les économies développées. Toutefois, la croissance des salaires est demeurée faible dans les pays développés, les emplois créés étant souvent assortis de contrats précaires. En outre, le chômage des jeunes demeure particulièrement élevé en Europe. La dégradation du marché de l'emploi des économies en développement a été exacerbée par les politiques d'immigration de plus en plus restrictives des pays développés et d'autres pays d'accueil de travailleurs migrants. Parallèlement à cela, les salaires auraient triplé en Chine au cours des dix dernières années, ce qui pourrait avoir des conséquences importantes sur la dynamique mondiale des flux migratoires dans un avenir proche.

5. La conjoncture économique extérieure s'est améliorée dans la région arabe, qui a été divisée en sous-régions aux fins du présent rapport : pays du Conseil de

coopération du Golfe (CCG) (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar), pays du Machreq (Égypte, État de Palestine, Iraq, Jordanie, Liban et République arabe syrienne), pays du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie) et pays les moins avancés (Comores, Djibouti, Mauritanie, Somalie, Soudan et Yémen). Dans le contexte d'une atténuation des pressions déflationnistes, le cours du pétrole a rebondi et celui d'autres produits de base s'est stabilisé. La réaction mesurée des marchés des capitaux face à la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et l'amélioration des résultats économiques de l'Europe ont stimulé les exportations de produits non pétroliers de la région arabe. Toutefois, les tensions géopolitiques, en partie provoquées par des facteurs politiques externes, continuent d'entraver la croissance de la région.

II. Ressources naturelles

A. Pétrole

6. Selon les estimations de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), la demande mondiale s'est élevée à 95,1 millions de barils par jour (b/j) en moyenne en 2016, soit une augmentation de 1,4 million de b/j par rapport à 2015, et devrait atteindre 96,3 millions de b/j en 2017. La hausse de la demande et le ralentissement de la croissance de l'offre, essentiellement due à une baisse significative de la production de pétrole brut aux États-Unis au cours du premier semestre de 2016, ont entraîné une réduction de la marge de production excédentaire, qui s'est établie à 0,8 million de b/j en 2016 (pour une offre totale de 95,9 millions de b/j), contre 1,8 million de b/j l'année précédente. Vers la fin de 2016, les principaux pays producteurs de pétrole, à l'exception des États-Unis, sont convenus de réduire leur production de manière coordonnée. Le 30 novembre, les membres de l'OPEP ont décidé de réduire la production de 1,25 million de b/j au cours du premier semestre de 2017. Le 10 décembre, les pays producteurs de pétrole non membres de l'OPEP sont convenus de réduire leur production de pétrole brut de 0,55 million de b/j au total.

7. Le marché du pétrole devrait retrouver son équilibre d'ici au dernier trimestre de 2017. Une solide croissance de la demande est attendue en Inde, devenue le troisième consommateur d'énergie au monde en 2016 derrière les États-Unis et la Chine. La demande venant de Chine, dont la croissance économique se poursuit et qui prévoit de renforcer sa réserve stratégique nationale pour atteindre les 500 millions de barils de pétrole d'ici à 2020, devrait également croître de façon régulière. La reprise progressive de la demande en Europe contribuera à la croissance de la demande de pétrole brut. La stabilité des marges de raffinage et la croissance modérée des taux de fret pétrolier viennent renforcer ces prévisions. La croissance de la demande observée en 2016 et la baisse de la production prévue pour le premier semestre de 2017 permettront de faire face à l'augmentation escomptée de la production des États-Unis, estimée entre 0,4 et 0,7 million de b/j, et de l'offre de pétrole brut issu des réserves. À moyen terme, la capacité de production sera limitée par le manque d'investissements dans ce secteur depuis 2014. Si la croissance de la demande reste stable, des tensions devraient progressivement apparaître sur le marché au cours des prochaines années.

8. La volatilité des prix du pétrole observée en 2016 a provoqué un regain d'activité des producteurs de pétrole brut et des spéculateurs sur les marchés de contrats à terme. Le prix du pétrole devrait osciller entre 50 et 60 dollars le baril en 2017 et se stabiliser autour de 80 dollars d'ici à 2020. Il est probable que les producteurs des États-Unis s'emploieront activement à vendre des contrats de court terme, aux alentours de 60 dollars le baril, afin de se prémunir contre la pression à

la baisse que l'augmentation de la production nationale exerce sur les prix. Le prix de référence du panier de l'OPEP devrait s'élever à 54,80 dollars le baril en moyenne en 2017 et à 57,90 dollars en 2018 (tableau 1).

Tableau 1
Estimations et prévisions du prix du pétrole brut

(Prix de référence du panier de l'OPEP, en dollars par baril)

| | Minimum | Maximum | Moyenne annuelle | Moyenne annuelle prévue | | |
|------|---------|---------|------------------|-------------------------|---------|------------|
| | | | | Inférieure | Médiane | Supérieure |
| 2014 | 52,00 | 110,48 | 96,29 | | | |
| 2015 | 30,74 | 64,96 | 49,49 | | | |
| 2016 | 25,21 | 53,46 | 40,76 | | | |
| 2017 | | | | 45,6 | 54,8 | 63,9 |
| 2018 | | | | 36,0 | 57,9 | 84,2 |

Source : Données de l'OPEP pour 2014-2016 (consultées le 10 mars 2017), disponibles à l'adresse suivante : www.opec.org. Les chiffres pour 2017 et 2018 sont des prévisions de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale établies en mars 2017.

9. La production totale de pétrole brut dans la région arabe est estimée à 25,3 millions de b/j en moyenne pour 2016, soit une augmentation de 1,7 million de b/j par rapport à 2015. Selon les estimations, les pays du CCG auraient produit 18,4 millions de b/j, soit une augmentation de 0,7 million par rapport à l'année précédente. La production a augmenté sensiblement en Iraq grâce à la remise en service des installations de production dans le nord du pays et au développement des infrastructures dans le sud. En Libye, la production a chuté pour s'établir à environ 360 000 b/j en 2016. Au Yémen, les installations demeurent fermées. La production totale de la région arabe devrait diminuer légèrement en 2017 pour s'établir à 24,4 millions de b/j. Le total des recettes brutes d'exportation de pétrole de la région est estimé à 321 milliards de dollars en 2016, soit une baisse de 14 % par rapport à l'année précédente. La hausse des prix escomptée devrait compenser la baisse de la production, de sorte que le total des recettes devrait augmenter de 29 % pour atteindre 415 milliards de dollars en 2017. Néanmoins, ce chiffre demeure inférieur de 51 % au pic enregistré en 2012.

B. Gaz naturel

10. Malgré la découverte de nouvelles réserves de gaz naturel dans la région arabe, le potentiel d'exportation qui en résulte n'a été exploité que par un petit nombre de pays arabes, à savoir l'Algérie, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Iraq, la Libye, Oman, le Qatar et le Yémen. Le gaz naturel exploité par l'Arabie saoudite est réservé à sa consommation intérieure. Si l'Iraq a exporté sa première cargaison en mars 2016, il demeure un importateur net – à l'instar de l'Égypte et des Émirats arabes unis – du fait de la croissance de sa demande intérieure. En Égypte, l'augmentation de la production devrait permettre au pays de redevenir un exportateur net d'ici à 2019. Le Yémen prévoit de relancer la production de gaz naturel liquéfié, suspendue en avril 2015 pour cause de conflit armé. Au Liban, deux décrets publiés en décembre 2016 autorisent l'exploration d'un gisement de gaz en Méditerranée orientale.

11. En février 2017, les prix de référence ont atteint leur niveau le plus bas pour s'établir à 6,27 dollars par million d'unités thermiques britanniques en Europe, à

7,5 dollars au Japon et à 2,82 dollars aux États-Unis. Les écarts régionaux se sont réduits et devraient se resserrer encore davantage grâce à la poursuite des investissements engagés dans le commerce et le transport de gaz naturel liquéfié. Les initiatives visant à créer un marché secondaire du commerce du gaz à Singapour et à y construire un terminal de gaz naturel liquéfié devraient permettre au pays de devenir un centre régional de l'industrie gazière. La demande de gaz naturel devrait augmenter à mesure que davantage de pays s'efforcent d'atteindre les objectifs fixés en matière d'émissions de carbone, et les améliorations apportées aux infrastructures en 2017 contribueront à renforcer l'intégration des marchés du gaz naturel, qui sont actuellement segmentés par région.

C. Phosphate

12. La demande d'engrais a stagné au cours de l'année agricole 2015-2016 en raison de conditions météorologiques défavorables dans plusieurs grandes zones de culture céréalière, qui ont entraîné une baisse de 2,3 % de la production. Les bonnes conditions météorologiques au cours du premier trimestre de 2017 sont toutefois venues appuyer les prévisions faisant état d'une augmentation de la production de 4,7 % en 2016-2017, laquelle devrait relancer la demande d'engrais. Selon l'Association internationale de l'industrie des engrais, la demande mondiale a diminué de 0,1 % au cours de l'année agricole 2015-2016 pour s'établir à 183,4 millions de tonnes. En revanche, la demande de nutriments phosphorés a augmenté de 1,4 % pour atteindre 41,6 millions de tonnes. L'Association prévoit une augmentation de 2,1 % de la demande d'engrais et de 1,6 % de la demande de nutriments phosphorés en 2016-2017. Dans le sillage du Maroc, l'Arabie saoudite a renforcé ses capacités de production de produits phosphatés tels que l'acide phosphorique et le (mono)hydrogénophosphate d'ammonium.

13. Le prix du phosphate naturel, qui a baissé de 16 % pour s'établir à 103 dollars la tonne en décembre 2016, devrait se situer aux alentours de 100 dollars en 2017. Poursuivant sa tendance à la baisse entamée l'année précédente, le prix du (mono)hydrogénophosphate d'ammonium a chuté de 21 % pour s'établir à 315 dollars la tonne en 2016. Il devrait amorcer une remontée pour atteindre 380 dollars environ en 2017.

III. Évolution de la conjoncture régionale

A. Vue d'ensemble

14. L'économie a ralenti dans la plupart des pays arabes en 2016 en raison de la faiblesse des cours mondiaux des produits de base, des répercussions des tensions et conflits régionaux sur le tourisme et de l'augmentation du coût du financement du crédit interne. En outre, les pays du Maghreb ont été frappés par une grave sécheresse. Le taux de croissance réel du PIB de la région arabe est estimé à 1,8 % en 2016 (tableau 2), contre 2 % en 2015. Ces chiffres peuvent être sujets à révision, car les comptes nationaux officiels de la Libye, de la République arabe syrienne et du Yémen ne sont pas disponibles depuis plusieurs années. Les conséquences économiques des destructions provoquées par les conflits en cours dans ces pays sont difficiles à évaluer. La situation économique devrait s'améliorer en 2017 dans la région arabe, où le taux de croissance réel du PIB devrait atteindre 2,5 % en moyenne grâce à la stabilisation des prix du pétrole et à la croissance de la demande intérieure.

B. Pays du Conseil de coopération du Golfe

15. La croissance du PIB dans les pays du CCG est estimée à 2 % en 2016, contre 3,5 % l'année précédente. Une légère augmentation de la production de pétrole brut et des activités de raffinage a été observée. Le secteur non pétrolier a poursuivi sa tendance à la baisse, excepté à Bahreïn et au Koweït, où il a enregistré une croissance modérée. Compte tenu des faibles recettes d'exportation de pétrole, les Gouvernements ont prolongé les mesures d'austérité durant l'exercice budgétaire 2016. Si la valeur des actifs financiers et des biens immobiliers a stagné, elle est demeurée supérieure aux planchers enregistrés dans le sillage de la crise financière mondiale de 2008. L'augmentation du coût du financement et le resserrement de la politique monétaire ont provoqué une baisse de la croissance de la masse monétaire au sens large dans l'ensemble de la sous-région. L'Arabie saoudite et le Qatar ont enregistré une croissance négative de la masse monétaire au sens large en 2016, ce qui dénote une croissance exceptionnellement faible du crédit interne. En conséquence, la croissance économique enregistrée en 2015 n'a pas pu être reproduite en 2016.

16. La croissance du PIB des pays du CCG devrait reprendre modérément en 2017, et le redressement des recettes d'exportation de pétrole devrait améliorer le moral des entreprises et la confiance des consommateurs. Le passage à une politique budgétaire moins austère devrait également stimuler la demande intérieure. Le coût du financement devrait encore augmenter, notamment en raison de la hausse escomptée des taux d'intérêt aux États-Unis. Toutefois, l'incidence de cette augmentation sur la croissance du crédit est incertaine, celle-ci étant surtout tributaire de la valeur des actifs financiers et des biens immobiliers. La croissance économique de la Chine et de l'Inde devrait avoir une influence positive sur celle des pays du CCG. Le taux de croissance réel du PIB de la sous-région devrait atteindre 2,3 % en moyenne en 2017, mais les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar devraient connaître une croissance supérieure à la moyenne sous-régionale. La croissance sera modérée en Arabie saoudite en raison de la poursuite des ajustements structurels de l'offre et de l'augmentation du coût du financement. Pour 2017, on prévoit un taux de croissance de 1,8 % pour l'Arabie saoudite, de 2,0 % pour Bahreïn, de 2,9 % pour les Émirats arabes unis, de 2,4 % pour le Koweït, de 2,6 % pour Oman et de 3,0 % pour le Qatar.

Tableau 2

Croissance réelle du PIB et taux d'inflation des prix à la consommation, 2014-2018

(Variation annuelle en pourcentage)

| Pays/sous-région | Taux de croissance réel du PIB | | | | | Taux d'inflation des prix à la consommation | | | | |
|---------------------|--------------------------------|------|-------------------|-------------------|-------------------|---|------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | 2014 | 2015 | 2016 ^a | 2017 ^b | 2018 ^b | 2014 | 2015 | 2016 ^a | 2017 ^b | 2018 ^b |
| Arabie saoudite | 3,6 | 3,5 | 1,4 | 1,8 | 3,0 | 2,7 | 2,2 | 3,5 | 2,0 | 3,5 |
| Bahreïn | 4,5 | 2,9 | 3,4 | 2,0 | 2,2 | 2,7 | 1,8 | 2,8 | 3,2 | 3,8 |
| Émirats arabes unis | 3,1 | 3,8 | 2,4 | 2,9 | 3,2 | 2,3 | 4,1 | 1,6 | 2,5 | 3,8 |
| Koweït | 0,5 | 1,8 | 2,7 | 2,4 | 3,0 | 2,9 | 3,3 | 3,2 | 3,4 | 4,0 |
| Oman | 2,9 | 5,7 | 1,6 | 2,6 | 3,6 | 1,0 | 0,1 | 1,1 | 2,7 | 3,6 |
| Qatar | 4,0 | 3,6 | 2,7 | 3,0 | 3,2 | 3,0 | 1,8 | 2,7 | 2,2 | 3,2 |
| Pays membres du CCG | 3,3 | 3,5 | 2,0 | 2,3 | 3,1 | 2,6 | 2,6 | 2,7 | 2,3 | 3,6 |
| Égypte ^d | 3,1 | 3,4 | 2,3 | 2,7 | 3,2 | 10,1 | 10,4 | 13,7 | 17,9 | 15,0 |
| État de Palestine | -0,2 | 3,4 | 3,8 | 3,6 | 3,8 | 1,7 | 1,4 | -0,2 | 1,2 | 2,0 |

| Pays/sous-région | Taux de croissance réel du PIB | | | | | Taux d'inflation des prix à la consommation | | | | |
|--|--------------------------------|------------|-------------------|-------------------|-------------------|---|------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | 2014 | 2015 | 2016 ^a | 2017 ^b | 2018 ^b | 2014 | 2015 | 2016 ^a | 2017 ^b | 2018 ^b |
| Iraq | -0,6 | -2,4 | 1,5 | 3,6 | 3,9 | 2,2 | 1,4 | 2,8 | 3,2 | 3,5 |
| Jordanie | 3,1 | 2,4 | 2,1 | 2,4 | 2,7 | 2,9 | -0,9 | -0,8 | 4,1 | 2,2 |
| Liban | 2,1 | 1,3 | 1,4 | 1,9 | 2,2 | 1,7 | -3,7 | -0,8 | 3,8 | 2,3 |
| République arabe syrienne ^e | -11,6 | -8,1 | -6,5 | -5,0 | 0,0 | 24,3 | 38,2 | 46,1 | 21,3 | 13,9 |
| Machreq | 1,3 | 1,1 | 1,6 | 2,5 | 3,1 | 7,4 | 7,3 | 10,1 | 11,9 | 9,9 |
| Algérie | 3,8 | 3,2 | 2,9 | 2,8 | 2,7 | 3,9 | 4,4 | 5,8 | 6,4 | 5,5 |
| Libye | -47,7 | -18,1 | 5,0 | 12,8 | 18,2 | 2,4 | 9,8 | 27,2 | 22,5 | 12,5 |
| Maroc | 2,4 | 4,5 | 1,1 | 3,8 | 3,5 | 0,4 | 1,6 | 1,6 | 1,8 | 2,0 |
| Tunisie | 2,3 | 1,1 | 1,0 | 2,5 | 3,2 | 4,9 | 4,9 | 3,7 | 4,2 | 4,7 |
| Maghreb | -2,6 | 0,9 | 2,4 | 4,2 | 4,7 | 2,9 | 4,3 | 6,8 | 6,6 | 5,2 |
| Comores | 3,9 | 3,6 | 2,2 | 3,5 | 3,8 | 1,4 | 2,2 | 1,8 | 3,5 | 3,6 |
| Djibouti | 6,0 | 6,5 | 6,7 | 6,8 | 6,8 | 3,0 | 2,7 | 3,1 | 3,6 | 4,0 |
| Mauritanie | 6,6 | 1,9 | 3,4 | 4,9 | 4,5 | 3,5 | 0,5 | 1,4 | 3,2 | 4,5 |
| Somalie ^f | 3,6 | 3,6 | 3,4 | 2,5 | 3,5 | 1,3 | 1,4 | 1,5 | 2,7 | 1,9 |
| Soudan | 2,7 | 4,9 | 3,2 | 3,7 | 4,0 | 37,5 | 17,3 | 17,6 | 15,2 | 14,5 |
| Yémen | 1,5 | -34,6 | -11,1 | -7,5 | -5,0 | 8,0 | 39,4 | 35,0 | 22,5 | 18,0 |
| Pays arabes les moins avancés | 2,6 | -6,5 | -0,8 | 0,5 | 1,5 | 25,5 | 22,0 | 21,0 | 16,1 | 14,4 |
| Total, région arabe^c | 1,9 | 2,0 | 1,8 | 2,5 | 3,2 | 5,0 | 5,1 | 6,1 | 6,0 | 6,0 |

Source : les données proviennent de sources nationales, sauf indication contraire dans les notes ci-après.

Notes :

^a Estimations de mars 2017.

^b Prévisions de mars 2017.

^c Les données pour les groupes de pays sont des moyennes pondérées, le coefficient étant proportionnel au PIB de 2015.

^d Pour le taux de croissance du PIB de l'Égypte, les chiffres sont ceux de l'exercice budgétaire qui se termine en juin.

^e Le taux de croissance du PIB de la République arabe syrienne pour 2013-2015 est basé sur les estimations du programme national pour l'avenir de la Syrie de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

^f Le taux de croissance du PIB et le taux d'inflation des prix à la consommation de la Somalie sont tirés du rapport sur le pays du Fonds monétaire international (n° 17/61, consultation au titre de l'article IV de 2016), disponible à l'adresse suivante : www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2017/02/27/Somalia-2016-Article-IV-Consultation-Press-Release-Staff-Report-and-Statement-by-the-44706 (en anglais).

C. Pays du Machreq

17. La croissance des pays du Machreq, estimée à 1,6 % en moyenne en 2016 contre 1,1 % en 2015, a été freinée par la dégradation des conditions sur le marché des changes. La situation s'est avérée particulièrement précaire en Égypte, qui a dû s'efforcer de capter un flux substantiel de ressources financières étrangères et a été contrainte de dévaluer sa monnaie de 53 % en novembre 2016. L'économie iraquienne a retrouvé une certaine stabilité grâce à l'amélioration des conditions de sécurité dans certaines parties du pays. Selon les estimations, la contraction de l'économie syrienne se serait poursuivie à mesure que la guerre s'enracinait. L'État de Palestine a enregistré une croissance relativement élevée, mais le revenu par habitant est demeuré en deçà des niveaux antérieurs à 2006. Les économies jordanienne et libanaise ont enregistré des taux de croissance modestes en raison

des répercussions des conflits armés en Iraq et en République arabe syrienne et de la poursuite de l'occupation de l'État de Palestine. La morosité du secteur du tourisme a contribué à la baisse de la demande intérieure dans les deux pays.

18. La sous-région devrait atteindre une croissance moyenne de 2,5 % en 2017. La contraction de l'économie syrienne devrait être atténuée par la reprise de l'activité économique à Damas et à Alep. Toutefois, la guerre, les sanctions et l'exacerbation des difficultés du secteur agricole continuent d'affaiblir l'économie du pays. La croissance de l'économie iraquienne devrait continuer de progresser à mesure que les conditions de sécurité s'améliorent. L'Égypte, qui a attiré des capitaux étrangers et consolidé ses réserves en devises au premier trimestre de 2017, devrait se maintenir sur la voie d'une croissance économique régulière. En revanche, la croissance demeurera faible en Jordanie et au Liban. L'État de Palestine devrait enregistrer une croissance modérée, mais cela ne suffira pas à accélérer la reconstruction de la bande de Gaza et à retrouver les niveaux de revenu par habitant antérieurs à 2006. Pour 2017, on prévoit un taux de croissance du PIB de 2,7 % pour l'Égypte, de 3,6 % pour l'État de Palestine, de 3,6 % pour l'Iraq, de 2,4 % pour la Jordanie et de 1,9 % pour le Liban. L'économie syrienne devrait pour sa part enregistrer une contraction de 5 %.

D. Pays du Maghreb

19. La croissance économique du Maghreb a atteint 2,4 % en moyenne en 2016, contre 0,9 % en 2015. Toutefois, ce chiffre dépend en grande partie des estimations relatives à la Libye, dont l'activité économique est entravée par la violence et l'instabilité politique. Néanmoins, l'économie libyenne se serait développée en 2016, malgré la stagnation enregistrée dans le secteur pétrolier. La rapidité de la contraction du tissu économique libyen a été telle que l'expansion modeste du secteur non pétrolier vers la fin de 2016 a permis à l'économie de reprendre le chemin de la croissance. Les graves sécheresses qui ont frappé l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont provoqué une récession agricole dans ces pays, mais d'autres secteurs ont enregistré une croissance soutenue. Après un ralentissement l'année précédente, la croissance de la masse monétaire au sens large s'est accélérée en 2016, en particulier en Tunisie, attestant d'une reprise des secteurs non agricoles, notamment du tourisme.

20. La sous-région devrait enregistrer une croissance de 4,2 % en 2017. L'économie libyenne est sur la voie du redressement grâce à la reprise des activités de reconstruction et des exportations de pétrole brut. Les pluies suffisantes de l'hiver dernier sont de bon augure pour l'agriculture tunisienne, marocaine et algérienne. D'autres secteurs de ces pays devraient enregistrer une croissance durable grâce à la remontée escomptée des prix des produits de base. La demande intérieure devrait être stable en Algérie et au Maroc, mais celle de la Tunisie devrait être freinée par la situation très précaire de la balance des paiements. Pour 2017, on prévoit un taux de croissance de 2,8 % pour l'Algérie, de 12,8 % pour la Libye, de 3,8 % pour le Maroc et de 2,5 % pour la Tunisie.

E. Pays arabes les moins avancés

21. Les économies des pays arabes les moins avancés se sont contractées de 0,8 % en moyenne en 2016. Ce résultat est en grande partie attribuable à la contraction continue enregistrée au Yémen, qui a été exacerbée par la poursuite du conflit armé, la perte de recettes d'exportation de pétrole et de gaz naturel et les destructions subies par le secteur agricole. Au Soudan, le solde de la balance des paiements s'est

dégradé, malgré les efforts mis en œuvre par le pays pour diversifier ses exportations après l'amélioration substantielle enregistrée l'année précédente. Les secteurs de l'agriculture, de la pêche et d'autres secteurs non miniers de Mauritanie ont enregistré une croissance alimentée par l'essor de la demande intérieure. La croissance est restée stable aux Comores, où l'urbanisation se poursuit et où la demande intérieure et l'aide extérieure ont augmenté. Djibouti a connu une croissance relativement élevée grâce à des activités portuaires fonctionnant à plein régime. En Somalie, la croissance a été régulière mais lente pour un pays en phase de reconstruction.

22. Le taux de croissance réel du PIB des pays arabes les moins avancés devrait atteindre 0,5 % en moyenne en 2017. En l'absence de toute perspective d'amélioration des conditions de sécurité au Yémen et compte tenu de la situation critique de l'agriculture du pays, qui a été durement touchée par les combats, il est peu probable que les exportations de pétrole et de gaz reprennent, et l'économie yéménite devrait continuer de se contracter. Les difficultés liées aux changes freineront la croissance de la demande intérieure au Soudan, malgré les progrès enregistrés dans les secteurs pétrolier et minier. La Mauritanie pourrait bénéficier de l'augmentation escomptée du prix du minerai de fer. Pour 2017, on prévoit un taux de croissance du PIB de 3,5 % pour les Comores, de 6,8 % pour Djibouti, de 4,9 % pour la Mauritanie, de 2,5 % pour la Somalie et de 3,7 % pour le Soudan. Une contraction de 7,5 % est prévue pour Yémen.

F. Prix et inflation

23. Selon les estimations, le taux d'inflation des prix à la consommation dans la région arabe a été de 6,1 % en moyenne en 2016, contre 5,1 % en 2015 (voir tableau 2). La pression inflationniste est demeurée faible dans les pays du CCG, où les prix alimentaires ont baissé au second semestre de 2016. Le niveau général des prix dans les pays du CCG a été déterminé par des facteurs propres à chaque pays, notamment le coût des services, des transports et des équipements collectifs. L'État de Palestine, la Jordanie et le Liban ont enregistré une déflation conditionnée par la faiblesse de l'euro et des prix des produits de base. En Jordanie et au Liban, le niveau général des prix a baissé pour la deuxième année consécutive. La pression inflationniste a été contenue en Iraq, malgré les aléas de l'approvisionnement dans certaines parties du pays en raison de la poursuite du conflit armé. L'épuisement des réserves de devises, la dépréciation des monnaies nationales, l'augmentation des déficits des finances publiques et la hausse rapide du stock de monnaie ont provoqué une hyperinflation en Égypte, en Libye, en République arabe syrienne, au Soudan et au Yémen. Les mauvaises récoltes en Algérie, au Maroc et en Tunisie ont entraîné une légère inflation nourrie par la hausse des prix alimentaires. La pression inflationniste a été contenue aux Comores, à Djibouti et en Mauritanie en raison de la faiblesse des cours mondiaux des produits de base tout au long de l'année.

24. Le taux d'inflation des prix à la consommation dans la région devrait être de 6 % en moyenne en 2017. Les cours internationaux des produits de base ont atteint leur niveau le plus bas et devraient commencer à enregistrer une croissance modérée. Toutefois, cela devrait provoquer une hausse substantielle de l'inflation en Jordanie et au Liban. Les prix devraient continuer d'augmenter rapidement en Égypte, en Libye, en République arabe syrienne, au Soudan et au Yémen en raison de la forte pénurie de devises à laquelle ces pays sont confrontés. Dans les pays du CCG, la reprise économique devrait s'accompagner d'une légère pression inflationniste. L'introduction d'une taxe unifiée sur la valeur ajoutée, prévue pour 2018, sera de nature à accroître l'inflation des prix à la consommation en 2017 et

2018. L'inflation provoquée par la hausse des prix alimentaires devrait se maintenir à un rythme légèrement supérieur en Algérie, en Mauritanie et en Tunisie en 2017.

G. Taux de change

25. En 2016, les monnaies des pays du CCG, de Djibouti, de l'Iraq, de la Jordanie et du Liban sont restées indexées sur le dollar des États-Unis. Les monnaies algérienne, mauritanienne, marocaine et tunisienne sont demeurées faibles par rapport au dollar dans le contexte de l'affaiblissement de l'euro. Le cours de change du dinar koweïtien, indexé sur un panier de monnaies étrangères, s'est stabilisé par rapport au dollar. L'Égypte a été contrainte d'abandonner sa dépréciation en bon ordre de la livre égyptienne après la chute brutale du taux de change du marché parallèle au troisième trimestre de 2016. En novembre, le pays a décidé de laisser flotter la livre afin d'en aligner le taux officiel sur celui du marché parallèle. En conséquence, sa valeur par rapport au dollar a chuté de 8,58 à 19,06. L'écart entre le taux officiel et le taux du marché parallèle s'est creusé en Libye et au Soudan. Le Yémen est parvenu à stabiliser le rial après la forte dévaluation enregistrée en 2015. En 2017, les pays dont la monnaie est indexée sur le dollar devraient maintenir leur régime des changes. Les monnaies nationales égyptienne, libyenne, mauritanienne, soudanaise, syrienne, tunisienne et yéménite devraient continuer de se déprécier à des degrés divers. Dans le cas de la Libye, du Soudan et du Yémen, les taux officiels devraient s'aligner sur ceux de leur marché parallèle respectif.

H. Dynamique sociale et emploi

26. Les déplacements massifs de populations se sont poursuivis dans la région arabe en 2016, principalement en raison des conflits en cours en Iraq, en Libye, en République arabe syrienne et au Yémen, et de la poursuite de l'occupation du Territoire palestinien. Ces déplacements, outre de constituer un problème humanitaire majeur, ont des répercussions sur le développement socioéconomique de la région. Aux 5,15 millions de réfugiés palestiniens recensés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient sont venues s'ajouter des millions de personnes en provenance d'Iraq, de République arabe syrienne, de Somalie et du Soudan. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estime que 5,3 millions de personnes ont fui la seule République arabe syrienne. En juin 2016, on comptait également 1,1 million de réfugiés venus de Somalie, 638 000 venus du Soudan et 279 000 venus d'Iraq. Le nombre de déplacés est demeuré élevé en Iraq (4,3 millions), en République arabe syrienne (6,5 millions), en Somalie (1,1 million), au Soudan (3,2 millions) et au Yémen (2,1 millions). Parmi les pays arabes, Djibouti, la Jordanie, le Liban et la Mauritanie sont demeurés les principaux pays hôtes. La situation est particulièrement catastrophique au Yémen, où 17 millions de personnes vivaient en état d'insécurité alimentaire en mars 2017.

27. Le taux de chômage demeure élevé dans la région arabe. Selon les derniers chiffres disponibles pour 2016, il s'établissait à 10,5 % en Algérie (au troisième trimestre), à 12,1 % parmi les ressortissants saoudiens d'Arabie saoudite (au troisième trimestre), à 12,4 % en Égypte (au quatrième trimestre), à 25,7 % dans l'État de Palestine (au quatrième trimestre), à 15,8 % en Jordanie (au quatrième trimestre), à 9,6 % au Maroc (au troisième trimestre) et à 15,5 % en Tunisie (au quatrième trimestre). Le chômage, qui s'est considérablement aggravé dans l'État de Palestine et en Jordanie au cours de 2016, a enregistré une augmentation interannuelle de 2,2 points de pourcentage dans la bande de Gaza et en Jordanie. Des données empiriques suggèrent que la situation s'est dégradée au Liban en

raison de la diminution des possibilités d'emplois sur le marché du travail des pays du CCG, qui offrent traditionnellement des débouchés aux Libanais qualifiés. La concurrence entre les réfugiés syriens et les travailleurs libanais non qualifiés avait déjà compliqué la situation à l'intérieur du pays. L'écart entre les sexes en matière de chômage n'a donné aucun signe d'amélioration dans la région. Le taux de chômage féminin a continué d'augmenter à une vitesse alarmante dans l'État de Palestine pour atteindre 43,9 % au dernier trimestre de 2016, contre 26,8 % en 2010. En 2016, il s'élevait à 20 % en Algérie, à 34,5 % parmi les femmes saoudiennes d'Arabie saoudite, à 25,3 % en Égypte, à 24,8 % en Jordanie, à 11 % au Maroc et à 23,1 % en Tunisie.

28. Selon le Rapport sur l'écart entre les sexes dans le monde de 2016, la région arabe se classe au dernier rang pour ce qui est de la réalisation de l'égalité des sexes. Toutefois, certaines avancées ont été observées. Lors des élections législatives de septembre 2016 en Jordanie, le nombre de femmes parlementaires est passé de 18 sur 150 à 20 sur 130. Comme suite aux élections de décembre 2016, le nombre de femmes siégeant aux conseils municipaux d'Oman est passé de 4 à 7. La seule parlementaire du Koweït a conservé son siège à l'issue des élections de 2016. En Tunisie, le Parlement a adopté une loi sur la parité des sexes dans les conseils locaux en juin 2016, de sorte que la représentation des femmes devrait s'améliorer substantiellement lors des élections prévues en 2017.

29. Aucun pays arabe n'a ratifié la Convention de 2011 sur les travailleuses et travailleurs domestiques (n° 189) de l'Organisation internationale du Travail. Toutefois, certains pays, en particulier des membres du CCG, ont engagé des discussions avec les pays d'origine des travailleurs domestiques dans le cadre du Dialogue d'Abou Dhabi entre les pays asiatiques d'origine et de destination des travailleurs migrants et pris des mesures pour leur offrir une protection juridique. Le Qatar a adopté une loi à cet effet, et le Koweït a fixé un salaire minimum pour les travailleurs domestiques. En Arabie saoudite, de nouvelles règles permettent aux employés de maison de faire transférer leur parrainage à un autre employeur sous certaines conditions. Aux Émirats arabes unis, le droit du travail prévoit désormais une protection contractuelle pour les travailleurs domestiques. De hauts responsables se sont réunis en mai 2016 dans le cadre du Dialogue d'Abou Dhabi.

IV. Évolution politique

30. Les pays arabes devront mobiliser des ressources financières extérieures et intérieures s'ils veulent satisfaire les attentes suscitées par les objectifs de développement durable. Toutefois, le contexte monétaire et budgétaire demeure difficile. Les ressources financières disponibles ont fortement diminué en raison de la faiblesse des recettes d'exportation de produits de base et de l'effondrement des exportations industrielles, l'investissement direct étranger dans la région a décliné et s'est essentiellement focalisé sur les secteurs de l'énergie et de l'immobilier, et les tensions géopolitiques ont amené les Gouvernements de la région à accroître leurs dépenses de sécurité.

31. Un durcissement de la politique monétaire accompagné d'une augmentation du coût du financement a été observé dans la région arabe, parallèlement à l'augmentation des taux d'intérêt sur les emprunts en dollars. Les banques centrales des pays du CCG ont revu à la hausse leurs taux directeurs respectifs en décembre 2016 et en mars 2017, dans le droit fil des augmentations décidées par la Réserve fédérale américaine. Elles ont cependant fait preuve de prudence afin de ne pas entraver la croissance du crédit interne. À titre d'exemple, l'Autorité monétaire saoudienne a augmenté son taux d'intérêt créditeur en réponse à l'augmentation des

taux de la Réserve fédérale, mais a maintenu son taux débiteur à 2 %. La Banque centrale d'Égypte a augmenté l'ensemble de ses taux directeurs de 3 points de pourcentage en novembre 2016 afin de stabiliser la monnaie et de contenir l'accélération de l'inflation. En Jordanie, la Banque centrale a augmenté ses taux directeurs de 0,5 point de pourcentage en février 2017 pour tenter d'enrayer l'augmentation rapide des prix. Dans la région arabe, ces derniers temps, seul le Maroc a été en mesure d'adopter une politique monétaire expansionniste. La Banque centrale du pays a baissé son taux d'intérêt directeur en mars 2016. La politique monétaire des pays arabes devrait connaître un resserrement en 2017 et 2018 compte tenu des nouvelles augmentations des taux directeurs prévues aux États-Unis.

32. Les mesures rapidement mises en œuvre par les Gouvernements des pays du CCG ont permis d'atténuer la dégradation de leur situation budgétaire. Ils ont également diversifié leurs sources de revenus en émettant des obligations garanties sur les marchés internationaux des capitaux, en éliminant progressivement les subventions et en prévoyant de nouveaux régimes fiscaux, notamment une taxe unifiée sur la valeur ajoutée que les Ministres des finances des pays du CCG sont convenus d'introduire en juin 2016. Le taux devrait être fixé à 5 %, et un traitement spécial devrait être réservé aux biens essentiels. La décision d'introduire un taux unique répond à une volonté des pays du CCG de réduire au minimum l'incidence de cette taxe sur leurs échanges intrarégionaux, qui ont prospéré depuis l'entrée en vigueur de l'union douanière en janvier 2015. Bien que les Gouvernements des autres sous-régions continuent de s'efforcer d'assainir leurs finances publiques, leur dette augmente à mesure que leurs ressources budgétaires s'amenuisent.

V. Perspectives

33. En dépit de l'amélioration attendue de l'économie mondiale, le développement économique et social de la région arabe continuera de se heurter à des difficultés en 2017. Les turbulences géopolitiques que subit la région pourraient avoir des répercussions sur les relations économiques des pays arabes avec d'autres pays et régions et exacerber les problèmes liés aux réfugiés, aux déplacés et au chômage. Les facteurs de risque persistent au sein de la région : l'équilibre de la balance des paiements demeure précaire dans les pays qui n'exportent pas de pétrole, en particulier l'Égypte, le Soudan et la Tunisie, les conflits et l'instabilité politique continuent de mettre à l'épreuve les économies iraquienne, libyenne, syrienne et yéménite, et les retombées des conflits assombrissent les perspectives de reprise économique en Jordanie et au Liban. Néanmoins, les pays arabes devront redoubler d'efforts pour assainir leurs finances publiques afin de se procurer les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des objectifs de développement durable. La croissance réelle du PIB, estimée à 2,5 % pour la région en 2017, sera insuffisante pour dégager les fonds nécessaires au financement des politiques de développement. Une plus grande coopération régionale permettrait d'optimiser les ressources financières, humaines et naturelles de la région arabe.